

# TARIFS SÉRÉNITÉ PRO+

À partir de  
**39,90 €**  
HT/mois

Tarifs Sérénité Pro+ en euros HT (TVA de 20 %) applicables au 01/09/2019

## LES SERVICES INCLUS DANS LA FORMULE

**Gestion des alarmes 24/7 par notre Centre de Télésurveillance APSAD P3** (protection contre les risques de cambriolage, agression, vandalisme, squat)

**Dissuasion** de l'intrus par la sirène d'alarme et la téléinterpellation

Selon les moyens d'analyse à notre disposition, **envoi de l'intervenant sécuritaire et/ou des Forces de l'Ordre**

### Alerte Info Service :

- activation et désactivation du système d'alarme via l'application mobile disponible sur l'App Store et Google Play
- réception des informations par notification, e-mail ou SMS (hors coût SMS : 0,10 € TTC/SMS)

### Alerte Coupure Secteur :

- suivi de l'alimentation électrique
- alerte en cas de coupure par notification, e-mail ou SMS

### Mise en place de la Convention d'Assistance en cas de sinistre (selon Conditions Générales) :

- gardiennage jusqu'à 48 heures
- réparations d'urgence à hauteur de 230 € TTC
- nettoyage du site dans la limite de 15 heures
- assistance aux démarches administratives
- soutien psychologique par téléphone dans les 15 jours (1 séance de 45 minutes suivi d'un second échange si nécessaire)
- rapatriement depuis la France métropolitaine hors Corse et Monaco

## LE MATÉRIEL ET SA MAINTENANCE

### Le contenu du matériel mis à disposition :

- 1 centrale d'alarme avec transmetteur IP-GSM/GPRS
- 1 sirène d'alarme intégrée (environ 100 dB)
- 1 clavier
- 2 badges
- 1 détecteur d'ouverture ou 1 détecteur de mouvement
- 1 détecteur visio images

### Pendant toute la durée du contrat :

- télémaintenance
- changement des consommables (piles et batterie)
- test cyclique quotidien de vérification du bon fonctionnement de la liaison téléphonique

## LES FRAIS D'INSTALLATION ET DE MISE EN SERVICE

Conseils sur l'implantation, installation du matériel, contrôle du fonctionnement des différents équipements et de la liaison avec le Centre de Télésurveillance, formation à l'utilisation du système.

199 € HT

## NOS OPTIONS

### SOUS FORME D'ABONNEMENT

Clavier	3,40 € HT/mois
Sabot de porte	2,50 € HT/mois
Télécommande	1,80 € HT/mois
Détecteur d'ouverture	2,40 € HT/mois
Pack 3 détecteurs d'ouverture	5,90 € HT/mois
Pack 5 détecteurs d'ouverture	8,00 € HT/mois
Détecteur de mouvement	3,00 € HT/mois
Pack 3 détecteurs de mouvement	8,40 € HT/mois
Pack 5 détecteurs de mouvement	12,60 € HT/mois
Détecteur Petit Animal poids adulte <15 kg	3,00 € HT/mois
Détecteur Visio Images	4,20 € HT/mois
Détecteur de fumée	3,80 € HT/mois
Détecteur extérieur	10,00 € HT/mois
Pack détection extérieure :	
Détecteur extérieur + sirène extérieure avec flash	13,50 € HT/mois
Sirène interne déportée	3,40 € HT/mois
Sirène extérieure avec flash	5,10 € HT/mois
Test cyclique supplémentaire	1,25 € HT/mois

Caméra de vidéosurveillance	7,00 € HT/mois
Sonde inondation*	2,00 € HT/mois

### LE MATÉRIEL À LA VENTE

Badge d'activation et de désactivation Frais d'expédition inclus	4,20 € HT
Boîtier pour clés Frais d'expédition inclus	37,70 € HT
Filtre Maître ADSL	15,90 € HT
Pancarte extérieure	12,50 € HT

\*La sonde inondation est reliée au système de télésurveillance et fonctionne en permanence que le système soit en marche ou à l'arrêt. Elle détecte sur sa zone d'implantation les fuites d'eaux domestiques. Ses déclenchements donneront lieu à un traitement par le Centre de Télésurveillance identique à celui prévu pour la détection de fumée.

## LES AUTRES SERVICES

### ENVOI D'UN INTERVENANT SÉCURITAIRE

• En cas d'effraction	Gratuit
• Sans constat d'effraction	57,70 € HT par intervention

### DÉPLACEMENT DU CONSEILLER TECHNIQUE

• Maintenance	Gratuit
• Hors maintenance	99,00 € HT par intervention

### CHANGEMENT DE CONFIGURATION 145,00 € HT

(Forfait lié à la nouvelle installation)

### DÉMÉNAGEMENT

(Forfait lié à la désinstallation et réinstallation du matériel)

• Un par année contractuelle (à compter de la 2 <sup>e</sup> année)	Gratuit
• Pour tout déménagement supplémentaire	145,00 € HT

### RONDE DE SÉCURITÉ

33,50 € HT  
par ronde

### FRAIS DE GARDIENNAGE

25,10 € HT  
(En cas d'effraction, 48 heures de gardiennage comprises dans le cadre de la Convention d'Assistance) par heure

### DIVERS

• Frais de désinstallation du matériel	145,00 € HT
(En cas de résiliation intervenant en dehors des modalités contractuelles)	
• Indemnité de non restitution du matériel	1 000 € non soumis à TVA
• Indemnité forfaitaire de frais de de recouvrement	40 € non soumis à TVA
• Frais d'incident de paiement	6,30 € HT par opération

Document contractuel. Tarifs Sérénité PRO+. Tarifs en euros HT (TVA à 20 %) applicables au 01/09/2019.

PROTECTION 24 - S.A. au capital de 3 672 000 euros - RCS 420 127 128 BLOIS - Siège social : 628, Avenue du Grain d'Or-41350 VINEUIL. PROTECTION 24 est titulaire de l'autorisation d'exercer n°AUT-041-2112-12-11-20130362101 délivrée le 12 décembre 2013 par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité. «L'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient». Station Centrale de Télésurveillance certifiée APSAD type P3 sous le n°162.00.31. Référence du document : R1J539-001

